

## BILAN DE COMPETENCES

Pour une meilleure connaissance de soi et de ses compétences, pour inscrire son projet professionnel dans son projet de vie.  
Découvrez le Bilan de Compétences.

## Objectifs

Conformément à la réglementation (Decret 2018-1330 du 28/12/2018) relative au Bilan de Compétences, ce bilan a pour objectifs de :

- Identifier ses motivations, aptitudes et compétences
- Connaître ses atouts et axes de développement
- Améliorer sa capacité à faire des choix
- Se mobiliser et mettre en action ses projets.

## Programme du Bilan de Compétences

Vous souhaitez être accompagné par NOVACAP :

Information sur les différentes étapes et déroulement du Bilan de Compétences :

- Présentation de Novacap et du consultant référent
- Organisation des différentes étapes et calendrier
- Signature de la convention du Bilan de Compétences

L'accompagnement se déroule :

Phase préliminaire :

- Vérification de l'engagement du candidat dans la démarche
- Analyser et définir la nature des besoins
- Informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre.

Phase d'investigation :

- Emerger et évaluer les compétences
- Analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Evaluer vos connaissances générales
- Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle

Phase de conclusion :

- Formaliser un itinéraire de mise en œuvre du projet
- Elaborer une stratégie et un plan d'actions
- Identifier les atouts et risques au regard du projet
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet

Phase de suivi :

Le bilan prévoit un entretien de suivi, environ 6 mois après sa phase de clôture, pour faire le point sur l'état d'avancement du projet et pour ainsi éventuellement le remettre en perspective.

Nos engagements déontologiques pour le Bilan de Compétences :

- Respect de la personne
- Confidentialité
- Recherche de l'autonomie par le bénéficiaire
- Supervision régulière
- Refus d'abus d'influence
- Respect du choix du bénéficiaire
- Renvoi si nécessaire vers d'autres expertises professionnels et consultants

## Accessibilité

 Pour toute demande particulière, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.



## Public visé

Toute personne confrontée à la nécessité de faire le point sur son parcours professionnel pour se projeter vers un nouvel objectif



## Durée maximum

24 Heures dont 16 Heures d'entretiens personnalisés



## Tarifs :

Entre 1000€ et 3000€



## Délai d'accès :

• **Bilan de Compétences** : Tous nos bilans sont réalisables à la date qui vous convient

**Vous souhaitez en savoir plus ? Nous vous proposons un entretien de découverte sans engagement et confidentiel, contactez-nous au 04-69-19-36-15 ou [contact@novacapformation.fr](mailto:contact@novacapformation.fr)**



## Prérequis

Aucun



## Perspectives

• Ce bilan peut être complété par les programmes de formation en cohérence avec le projet professionnel du stagiaire

• **Métier** : Pas de métiers spécifiques



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Le bilan suit une pédagogie active s'appuyant sur :

• **Des entretiens individuels**

• **Grilles d'analyse, supports de travail, outils et méthodes d'autoréflexion.**

• **Recherches et ressources documentaires et numériques, des enquêtes avec des professionnels**

• **Lieu**

Espace dédié à Novacap équipé d'une connexion Internet, d'un tableau blanc, d'un vidéoprojecteur, d'un paper board, d'une armoire sécurisée.

• **Consultants(es)**

Nos responsables pédagogiques et consultants(es) sont reconnus dans leur métier. Retrouvez leurs références notre site internet [www.novacapformation.fr/formateurs](http://www.novacapformation.fr/formateurs)



## Suivi et Modalité d'évaluation

- Au cours du Bilan de Compétences, le(a) bénéficiaire reçoit les rapports de chaque test,  
- Au cours du Bilan de Compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence,  
- À l'issue du Bilan de Compétences une synthèse co-écrite de son Bilan de Compétences est remise au (à la) bénéficiaire,  
- À l'issue du Bilan de Compétences, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation,  
- Six mois après la remise de la synthèse, le (la) consultant(e) reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).